

Type d'intervention Interpellation (art. 34 RCG)

1^{er} signataire De Gol Killian

Cosignataires



Signatures des cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe Les Vert.e.s / Fauquet Lucie



Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Titre

Réflexion de fond sur la zone Raffinerie-Enclos-Charbonnière

Texte de l'intervention

Notre groupe tient à remercier Monsieur le Président pour les explications détaillées données lors du plénum du 16 juin 2025 à la suite de notre postulat demandant une approche systémique des enjeux communaux. Nous reconnaissons que la demande d'une étude d'impact pour le développement de la zone Raffinerie-Enclos-Charbonnière est arrivée à un moment inopportun. Cependant, au-delà de sa réalisation, notre objectif premier était d'amener un débat sur le fond d'un tel projet.

Nous aimerions également rappeler qu'une planification dans le strict respect des exigences légales n'est pas automatiquement synonyme de durabilité. Ainsi que, au moment de la construction de la raffinerie, au début des années 1960, qui a conduit à cette immense zone industrielle, la notion de dérèglement climatique restait encore très abstraite et les limites planétaires étaient à peine conceptualisées.

Les discussions se déroulent actuellement au niveau cantonal et notre service de développement territorial valaisan a mis à l'enquête publique la modification partielle du plan directeur cantonal en date du 14 mai 2025.

Dans ce document, il est indiqué que la commune de Collombey-Muraz a pris position lors de la deuxième consultation (10 février-17 mars 2025) de l'avant-projet.

Il mentionne également des critiques émises par les organisations WWF, Pro Natura et Helvetia Nostra quant au surdimensionnement de la réserve stratégique d'intérêt cantonal (RSIC) "Ancienne raffinerie/La Charbonnière-Enclos" et l'utilisation de la partie "Charbonnière-Enclos" représentant 40 hectares actuellement en surface agricole utile et jamais employés à des fins industrielles.

Notre groupe ne partage pas la vision défendue, dans les médias, de l'avenir désiré pour cette RSIC. Nous pensons qu'il s'agit d'un tournant majeur pour l'avenir de notre commune et de notre région. Nous défendons une vision du bien-être et d'unité de notre population reposant davantage sur une plaine dégagée, une agriculture valorisée et une résilience face aux changements environnementaux amorcés.

De notre point de vue, défendre un nouveau pôle de cette ampleur en connaissant la pénurie de main-d'œuvre à venir, la faible densité de nos zones industrielles et notre taux d'emploi par habitant plus élevé qu'annoncé, revient à associer notre bien-être à la croissance économique éternelle.

C'est prendre le pari qu'elle viendra solutionner nos problèmes sans jamais être remise en question peu importe les signaux alarmants.

S'y opposer ne signifie pas vouloir une région en récession. Il s'agit justement de mettre en œuvre les changements nécessaires nous offrant le plus de chances de maintenir notre haut niveau de vie sans atteindre la limite de notre système. Nous pensons que l'évolution que notre commune a connue ces dernières années devrait suffire pour comprendre que le plus n'est pas toujours le mieux et qu'elle ne pourra pas être répétée indéfiniment.

Notre avis découle de l'analyse systémique de notre société. Nous invitons les conseillers communaux et généraux à visionner la conférence de M. Jancovici invité en février dernier par le PLR Genève (<https://www.youtube.com/watch?v=33Fr4kDhdxg> de 00:04:17 à 01:03:45). Elle contient un brillant résumé de l'évolution que les énergies abondantes ont apportée à notre société, de la corrélation entre l'économie et la consommation énergétique et de la complexité que notre société a et aura à se décarboner avec, en plus, la problématique d'un environnement se dégradant.

Ainsi, à ce jour, nous nous interrogeons sur les réelles motivations à développer une telle zone industrielle, plutôt que d'utiliser nos ressources et temps à organiser l'inévitable contraction des flux physiques que nous allons connaître. Cette transition ne laisse présager rien de bon pour la sécurité, la paix et l'harmonie de notre société si elle n'est pas correctement anticipée.

Conclusion

Quelle est la prise de position détaillée de la commune à la mise à l'enquête publique concernant la modification partielle du plan directeur cantonal ?

Quel est l'avis du conseil municipal concernant les critiques émises par les organisations WWF, Pro Natura et Helvetia Nostra quant au surdimensionnement de la RSIC ?

En compensation du refus de notre postulat, notre groupe souhaiterait connaître l'avis du conseil municipal quant à l'impact que la réalisation de ce projet, sous la forme défendue dans les médias, aurait sur différents éléments. Est-ce que le conseil municipal pense que cela va améliorer, aggraver ou n'aura pas d'impact sur les points suivants ?

- La pression foncière
- La congestion routière
- La quantité de terres actuellement cultivées
- Nos infrastructures
- Notre souveraineté énergétique
- Notre autonomie alimentaire
- Nos identités villageoises

Collombey-Muraz, le 8 September 2025

1^{er} signataire :

